Préparer votre consultation d’anesthésie

Les informations essentielles avant votre rendez-vous.

Quand consulter ?

Pour une intervention programmée nécessitant une anesthésie, la consultation préanesthésique est à organiser au moins 48 heures avant l’intervention, et si possible plusieurs jours en amont. Les situations urgentes relèvent d’une organisation spécifique.

Avant de venir

Remplissez votre questionnaire préanesthésique avant le rendez-vous et apportez-le avec votre liste de traitements, vos comptes rendus utiles, vos examens récents et les documents demandés par l’établissement.

Informations importantes à signaler

Allergies, difficultés lors d’une anesthésie antérieure, maladies cardiaques ou respiratoires, apnée du sommeil, traitements anticoagulants, traitements du diabète ou de l’obésité, grossesse possible et consommation de tabac.

Votre rendez-vous

La prise de rendez-vous se fait prioritairement sur Doctolib. Aucun rendez-vous n’est attribué directement à l’accueil du cabinet. Cabinet : 29 rue du Dr Émile Roux, 56000 Vannes. Téléphone : 02 97 01 90 65.

À retenir : cette fiche ne remplace ni la consultation d’anesthésie ni les consignes personnalisées de votre équipe. Elle n’est pas un formulaire de consentement.

Références documentaires : SFAR, espace grand public et documents d’information sur l’anesthésie ; recommandations SFAR/CARO 2025 pour la douleur de l’accouchement. Synthèse originale non éditée ni approuvée par la SFAR. Version de travail — octobre 2026.